

## Communiqué de presse

### Communiqué de mise à disposition des informations relatives à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 avril 2015

Avanquest Software informe ses Actionnaires que son Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le mercredi 29 avril 2015, à 10h00 au 89/91, boulevard National, Immeuble Vision Défense – 92250 La Garenne-Colombes

L'avis préalable de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions présentées à l'Assemblée Générale a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) n° 35 du 23 mars 2015 sous le numéro 1500720. Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans cet avis. L'avis de convocation paraîtra dans les prochains jours au BALO et dans un journal d'annonces légales.

Conformément à la réglementation en vigueur, les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des Actionnaires et peuvent être consultés sur le site internet de la Société : <http://www.avanquest-group.com/investors/shareholder-meeting.php>.